



**LE COMMERCE ÉQUITABLE, UN OUTIL  
CLÉ EN MAIN POUR LA CONTRIBUTION  
DES ENTREPRISES AUX OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les 17 **Objectifs du Développement Durable** (ODD) ont été adoptés le 25 Septembre 2015 par les Nations Unies. Ces objectifs visent à « *mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.* »

**2015**  
ADOPTION PAR  
LES NATIONS UNIES

**2016**  
ENTRÉE  
EN VIGUEUR

**2030**  
DATE  
D'ÉCHÉANCE



Il est absolument crucial de renforcer une nouvelle génération de partenariats, non seulement avec les gouvernements, la société civile et le milieu universitaire, mais également avec le secteur privé, dans le contexte de mise en œuvre des ODD (...). Sans le secteur privé, nous n'aurons pas l'innovation nécessaire, nous n'aurons pas la capacité nécessaire pour découvrir de nouveaux marchés, de nouveaux produits, de nouveaux services, et pour pouvoir développer de nouveaux secteurs dans l'économie. Sans le secteur privé, nous ne créerons pas suffisamment d'emplois, nous n'apporterons pas assez de dynamisme et de stabilité aux sociétés qui doivent être renforcées par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

**ANTÓNIO GUTERRES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES.**

## ENTREPRISES, ENGAGEZ-VOUS !

**Le commerce équitable est une approche unique** permettant de mettre en œuvre les 3 piliers de la durabilité : économique, social et environnemental. Il est reconnu par les pouvoirs publics comme une démarche de développement durable contribuant à l'intérêt général.

Via un système de certification et de labellisation rigoureux garantissant le respect de critères exigeants, **le commerce équitable s'impose comme un levier efficace de transition de nos modes de production et de consommation** et contribue à la réalisation d'une large majorité des Objectifs de développement durable (ODD).

**Les entreprises ont un rôle essentiel pour contribuer aux ODD.** En ce sens, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a réaffirmé l'importance de leur implication lors du Forum économique de Davos de janvier 2017 et a confié au Global Compact la mission de traduire ces ODD en langage business.

Le commerce équitable offre des solutions concrètes pour mettre en œuvre et valoriser la contribution à l'Agenda 2030. Quel que soit le secteur d'activité, il existe de multiples façons d'intégrer le commerce équitable à ses pratiques d'approvisionnement et de les valoriser auprès de ses diverses parties-prenantes.

Une enquête du Global Compact France\* a montré que 78% des entreprises adhérentes déclarent que **le commerce équitable est un axe ou un outil de leur politique RSE** et qu'une entreprise sur deux, au cours de l'année précédente, utilise le commerce équitable dans sa politique RSE.

Ce document présente les différents ODD auxquels les entreprises participent dès lors qu'elles s'investissent dans le commerce équitable labellisé Fairtrade/Max Havelaar.

\* «ODD et entreprises françaises, en action !» Enquête menée administrée début 2019 auprès de 207 entreprises membres du Global Compact France.

1 PAS DE PAUVRETÉ



## PAS DE PAUVRETÉ

- Meilleure rémunération pour les populations les plus pauvres (contribution aux cibles 1.1 et 1.2)
- Meilleur accès aux marchés et aux crédits pour les populations les plus pauvres (contribution aux cibles 1.1 et 1.2)
- Capacité d'investissement dans la production agricole, générant davantage de revenus (contribution aux cibles 1.1 et 1.2)
- Gestion plus durable des ressources agricoles, nécessaire pour maintenir la capacité de production (contribution à la cible 1.5)
- Développement d'activités génératrices de revenus complémentaires (contribution aux cibles 1.1 et 1.2)
- Renforcer la capacité de résilience des populations les plus pauvres (contribution à la cible 1.5)

2 FAIM « ZÉRO »



## FAIM « ZÉRO » & AGRICULTURE DURABLE

- Augmentation et stabilisation des revenus pour assurer la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres (contribution aux cibles 2.1 et 2.3)
- Pratiques agricoles durables et résilientes (contribution à la cible 2.4)
- Développement de cultures vivrières de subsistance (contribution à la cible 2.1)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



## SANTÉ & BIEN-ÊTRE

- Santé et sécurité au travail (contribution à la cible 3.9)
- Santé des communautés locales et accès aux soins (contribution à la cible 3.4)

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



## ÉDUCATION & APPRENTISSAGE

- Droits et accès à l'éducation pour les populations les plus pauvres (contribution aux cibles 4.1, 4.2, 4.5, 4.6)
- Développement des compétences et de l'employabilité (contribution à la cible 4.4)
- Éducation et sensibilisation des consommateurs (contribution à la cible 4.7)

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



## ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

- Non-discrimination de genre (contribution à la cible 5.1)
- Contribution à l'égalité entre les sexes via des activités de sensibilisation destinées aux hommes et aux femmes (contribution à la cible 5.1)
- Lutte contre les intimidations et les violences sexuelles (contribution à la cible 5.2)
- Rémunération directement reversée aux femmes (contribution à la cible 5.a)
- Participation des femmes à la gouvernance et à la direction des organisations (contribution à la cible 5.5)

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



## EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

- Prévention de la pollution des eaux, gestion des déchets (contribution à la cible 6.3)
- Gestion durable des ressources en eau (contribution à la cible 6.4 et 6.b)
- Protection des écosystèmes (contribution à la cible 6.6)

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



## TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- Respect des droits des travailleurs, selon les conventions de l'OIT (contribution aux cibles 8.7 et 8.8)
- Mise en place de meilleures conditions salariales : égalité salariale, augmentations salariales annuels, contrat de travail, etc. (contribution à la cible 8.5)
- Conditions de travail respectueuses des normes de sécurité et de santé (contribution à la cible 8.3, « création d'emplois décents »).
- Croissance économique respectueuse de l'environnement (contribution à la cible 8.4)
- Interdiction du travail des enfants (contribution à la cible 8.7)

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



## INÉGALITÉS RÉDUITES

- Augmentation des revenus des populations les plus pauvres (contribution à la cible 10.1).
- Amélioration de la sécurité alimentaire (contribution à la cible 10.2)
- Interdiction des pratiques de discrimination de genre (cible 10.3)
- Assurer l'égalité des conditions salariales (contribution aux cibles 10.3 et 10.4)
- Mise en place de dispositions sociales protectrices (contribution à la cible 10.4)

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



## CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

- Développement des pratiques agricoles responsables et durables (contribution aux cibles 12.1 et 12.a)
- Gestion durable et utilisation rationnelle des ressources naturelles (contribution à la cible 12.2)
- Interdiction des intrants chimiques les plus nocifs pour l'être humain et l'environnement (contribution à la cible 12.4)
- Développement d'achats publics équitables et de partenariats avec des entreprises (contribution à la cible 12.7)
- Contribution à la transformation des pratiques de consommation par le biais d'une sensibilisation des consommateurs au commerce équitable (contribution à la cible 12.8)



13 MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES



### MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Développement des capacités d'adaptation des populations les plus pauvres aux conséquences du changement climatique (contribution à la cible 13.1)
- Levier pour la transition à l'agriculture biologique (contribution à la cible 13.3)
- Utilisation d'intrants naturels et interdiction des produits chimiques les plus nocifs pour l'environnement (contribution à la cible 13.3)

15 VIE  
TERRESTRE



### VIE TERRESTRE & BIODIVERSITÉ

- Exploitation durable des ressources naturelles (contribution à la cible 15.1)
- Réduction de l'empreinte écologique des petits producteurs (contribution aux cibles 15.3 et 15.5)
- Protection des écosystèmes terrestres (contribution à la cible 15.1)

16 PAIX, JUSTICE  
ET INSTITUTIONS  
EFFICACES



### PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

- Respect et défense des droits des enfants (cible 16.2)
- Organisation en système démocratique des petits producteurs (contribution à la cible 16.7)
- 50% des voix dans la gouvernance du mouvement Fairtrade / Max Havelaar revient aux producteurs des pays du Sud (contribution à la cible 16.7)
- Poids des organisations de petits producteurs face aux règles du marché (contribution à la cible 16.7)

17 PARTENARIATS  
POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS



### PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

- Organisations de petits producteurs et travailleurs renforcées, et participation de ceux-ci à la réalisation de l'agenda 2030 (contribution à la cible 17.9)
- Chaînes de valeur plus résilientes construites à travers des partenariats du mouvement Fairtrade/Max Havelaar avec les entreprises et les pouvoirs publics (contribution à la cible 17.9)
- Engagement auprès des consommateurs assuré par le label (contribution à la cible 17.9)
- Cohérence politique favorable aux plus défavorisés, assurée par des activités de plaidoyer (contribution à la cible 17.9)

## DEVENIR PARTENAIRE DU LABEL FAIRTRADE/MAX HAVELAAR

Les entreprises ont un rôle essentiel pour contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) : le commerce équitable leur offre des solutions concrètes pour mettre en œuvre cette contribution.

Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar s'inscrit pleinement dans la réalisation de ces Objectifs en s'engageant à **replacer la justice sociale et la durabilité au cœur des règles du commerce international**. L'objectif est de bâtir un monde dans lequel les producteurs et travailleurs vivent dignement de leur travail, puissent ainsi nourrir leur famille, et orienter leur production vers des méthodes respectueuses de l'environnement.

Par son approche holistique (économique, sociale et environnementale), le commerce équitable **Fairtrade/Max Havelaar aide les entreprises à répondre à ces enjeux**.

Dans tous les secteurs d'activité existent des façons d'intégrer le commerce équitable aux pratiques d'approvisionnement et aux offres. Les entreprises ont l'opportunité de développer une offre différenciante, en phase avec les attentes des consommateurs mais aussi leur équipe interne, et de **participer ainsi à un modèle d'économie éthique et responsable**.

### UN MODÈLE DE LABEL UNIQUE ET INDÉPENDANT

- Une ONG à but non lucratif
- Une gouvernance paritaire : un modèle développé par et pour les producteurs. Ces derniers ont 50% de voix dans tous les organes de décision.
- Un modèle exigeant :
  - des cahiers des charges spécifiques par filière
  - des prix minimum garantis et des primes de développement fixes
- Une certification indépendante : le contrôle et la certification de l'ensemble de la chaîne de production sont réalisés par FLOCERT, un organisme accrédité ISO 17065
- Transparence : classée 2<sup>ème</sup> ONG sur 48 (source : BOND)
- Le label éthique le plus reconnu dans le monde



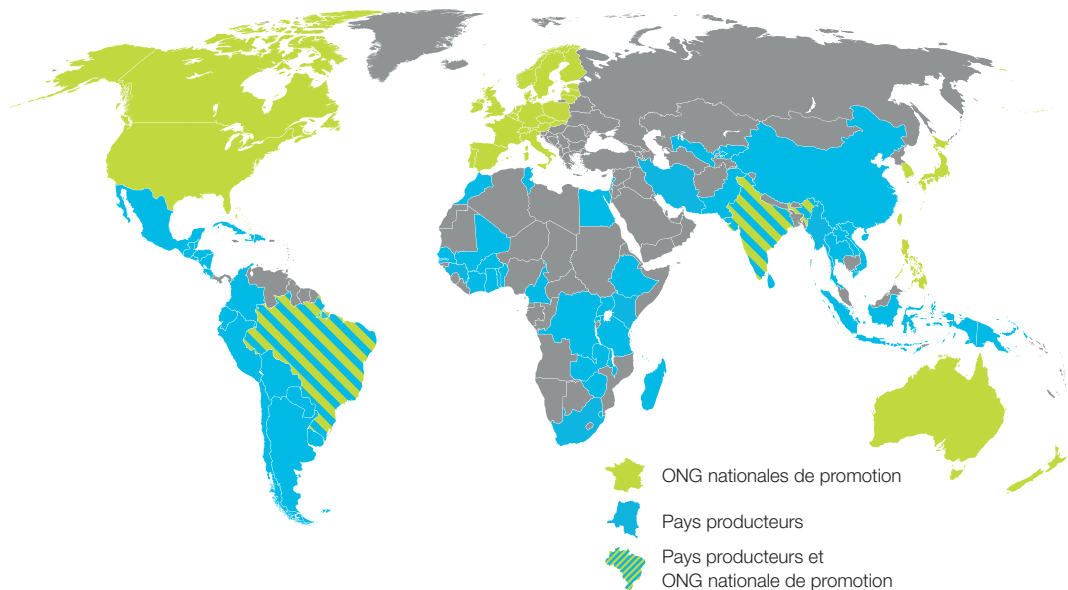
**JEAN-PIERRE BLANC,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES CAFÉS MALONGO,  
MEMBRE DU GLOBAL COMPACT FRANCE.**

Le commerce équitable est d'une grande modernité avec un partage de la valeur entre les différents acteurs soutenus par ses piliers fondamentaux : le prix minimum garanti, la prime sociale collective, le système coopératif et l'agriculture biologique.

## LE MOUVEMENT FAIRTRADE/MAX HAVELAAR DANS LE MONDE

 **30 ONG NATIONALES  
DE PROMOTION**

  
**1,66 MILLION  
DE PRODUCTEURS ET  
TRAVAILLEURS AGRICOLES  
DANS 75 PAYS**



 **178 MILLIONS €  
DE PRIME DE DÉVELOPPEMENT**  
versés en 2017 aux organisations des 7 filières principales pour investir dans des initiatives économiques, sociales et environnementales

 **8,49 MILLIARDS €  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES**  
générés par la vente des produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar dans le monde

 **+ DE 30 000  
PRODUITS LABELLISÉS**  
Fairtrade/Max Havelaar dans le monde

Source Max Havelaar France 2017 / Fairtrade International CODE IMPACT-FLOTIS 2016

ENSEMBLE, NOUS CHANGEONS LE COMMERCE **POUR UN MONDE PLUS JUSTE.**

**CORINNE LUTIN-DELZERS,  
MARKETING MANAGER, TDV INDUSTRIES,  
MEMBRE DU GLOBAL COMPACT FRANCE.**

Dès les années 90, TDV Industries a souhaité s'engager plus largement dans une « économie positive », seul vocable disponible à l'époque et suffisamment évocateur, que ce soit d'un point de vue sociétal ou environnemental. Pionniers en la matière, nous avons par ailleurs fortement contribué à la création de la labellisation filière coton équitable Fairtrade/Max Havelaar. Pour nous, cette labellisation était la plus complète et la plus exigeante et qui couvrait tant l'Humain que l'Environnement. Aujourd'hui, en continuant de nous engager dans une filière coton Fairtrade/Max Havelaar, nous couvrons tout ou grande partie des ODD du Global Compact :

- N°1 et 2 puisqu'en payant le coton au juste prix et en reversant une prime de développement nous permettons aux coton-culteurs de vivre décemment de leur travail ;

- N°3 et 4 puisqu'avec la prime de développement les coton-culteurs peuvent investir dans la construction d'hôpitaux, d'écoles (éducation de qualité) ou le creusement de puits ce qui évite aux femmes de porter l'eau sur de longues distances. La labellisation Fairtrade/Max Havelaar limitant fortement l'usage d'intrants chimiques contribue à la bonne santé des personnels qui pourraient être en contact avec ceux-ci ;
- N°8 puisque le label Fairtrade/Max Havelaar proscrit le travail des enfants ;
- Choisir notre coton biologique et Fairtrade/Max Havelaar nous permet de répondre aux attentes des ODD n° 6, 7, 11, 12, 13, 14 et 15 (récolte manuelle en Afrique et sans usage de défoliants donc meilleur impact énergétique).

## LE LABEL FAIRTRADE/MAX HAVELAAR GARANTIT :



une **MEILLEURE RÉMUNÉRATION** pour les producteurs et les travailleurs agricoles.



une **PRIME DE DÉVELOPPEMENT** pour investir dans des initiatives collectives économiques, sociales et environnementales qui favorisent un développement local durable.



des **MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL.**



**L'AUTONOMIE** des coopératives de producteurs.



la **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** : interdiction des OGM, protection des ressources naturelles, interdiction des pesticides dangereux ...



ENSEMBLE, NOUS CHANGEONS LE COMMERCE **POUR UN MONDE PLUS JUSTE.**

## CONTRIBUER AUX ODD GRÂCE AU COMMERCE ÉQUITABLE

Quelques idées concrètes pour développer la contribution des entreprises aux ODD grâce au commerce équitable (liste non exhaustive).



### DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

De nombreux produits tels que café, thé, boissons fraîches, snacks labellisés Fairtrade/Max Havelaar sont disponibles et adaptés aux distributeurs automatiques présents dans votre entreprise.

### ÉVÉNEMENTS & CADEAUX D'ENTREPRISE

Des offres spécifiques vous sont proposées pour intégrer l'équitable aux réceptions de votre entreprise ou aux cadeaux prévus pour vos collaborateurs (panier de dégustation, coffret de produits de soin etc.)

### RESTAURATION & RESTAURATION COLLECTIVE

Intégrer des produits Fairtrade/Max Havelaar dans les restaurants, cantines et restaurants d'entreprise.

- **Les principales sociétés de catering** proposent une offre équitable pour les repas collectifs : Sodexo (via son programme Aspretto propose une cafétéria 100% équitable avec plus de 1100 points de vente en France), Elior et Compass intègrent des produits équitables à la demande de leurs clients, etc.
- **En tant que restaurateur**, il vous est possible d'intégrer des produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar dans vos menus (boissons ou sucre par exemple).

### TENUE PROFESSIONNELLE

Il existe des fournisseurs spécialisés en vêtement professionnels fabriqués en coton équitable Fairtrade/Max Havelaar.

### DISTRIBUTION

Devenir point de vente ou artisan-partenaire en vous approvisionnant en produits labellisés Fairtrade/Max Havelaar.

### LABELLISATION

Devenir détenteur de licence (apposer le label sur vos produits), en signant un contrat d'utilisation du Label Fairtrade/Max Havelaar, ainsi qu'en vous acquittant des droits de licence.



> Contactez notre équipe : [partenariatentreprise@maxhavelaarfrance.org](mailto:partenariatentreprise@maxhavelaarfrance.org)



L'ONG Max Havelaar France agit pour un commerce équitable, respectueux des droits humains et de l'environnement.

Avec le label Fairtrade/Max Havelaar, elle mobilise les entreprises, les consommateurs et les pouvoirs publics afin de transformer les pratiques et de soutenir les producteurs et travailleurs défavorisés. Elle sensibilise l'opinion publique et milite en faveur d'une économie mondiale éthique et responsable.

[www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)



ENTREPRISES PARTENAIRES

+ DE 250  
EN FRANCE

2 400  
DANS LE MONDE



+ DE 3 600 PRODUITS LABELLISÉS  
FAIRTRADE/MAX HAVELAAR  
COMMERCIALISÉS EN FRANCE



DONT 75% ISSUS DE L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE



80% DES FRANÇAIS FONT CONFIANCE  
AU LABEL FAIRTRADE/MAX HAVELAAR (Ipsos 2019)



Créé en 2000 à l'initiative du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le Global Compact des Nations Unies est un mouvement mondial d'organisations engagées en faveur du développement durable.

Il rassemble aujourd'hui :

PLUS DE 13 000 ORGANISATIONS  
DANS PLUS DE 160 PAYS

Le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Global Compact France rassemble plus d'un millier d'entreprises et d'organisations à but non lucratif françaises qui s'engagent à faire évoluer leur démarche RSE dans ce cadre.

Le Global Compact est aussi le point de départ pour toute organisation cherchant à s'approprier et à soutenir les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, adoptés en septembre 2015. Ces objectifs constituent un agenda universel à mettre en œuvre d'ici 2030 pour construire ensemble l'avenir de nos sociétés.

Le Global Compact France est mandaté par l'ONU pour accompagner la réalisation de cet agenda et l'appropriation des ODD par le monde économique français.

[www.globalcompact-france.org](http://www.globalcompact-france.org)



## Association Max Havelaar France

Le Château Etic | 75 Allée des Parfumeurs | 92000 Nanterre

[www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

+33 (0)1 42 87 70 21 | [info@maxhavelaarfrance.org](mailto:info@maxhavelaarfrance.org)



Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Max Havelaar France et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.